

# RDA-FR : présentation du chapitre Laps de temps

---

23/01/2024

Le présent document vise à faciliter la lecture d'un **nouveau chapitre RDA-FR** en mettant en avant un certain nombre de particularités et de points d'attention ayant un impact sur les données existantes, sur les pratiques de catalogage actuelles, ou sur tout autre aspect qu'il a été considéré utile de faire ressortir ici.

## Définition

Un laps de temps est caractérisé par une information de temps, exprimée sous forme de date unique ou avec une date de début et une date de fin.

Le plus souvent, un laps de temps est géré comme un simple attribut s'appliquant à une instance d'entité (dates de vie et de mort d'une personne, date de création d'une œuvre, etc.), et ses règles d'enregistrement sont définies dans les chapitres consacrés aux entités en question.

L'entité Laps de temps ne concerne que les laps de temps continus, dont la durée, conventionnelle et prédictible, a une expression mathématiquement invariable.

Toute instance correspondant à la définition de l'entité Laps de temps peut être générée au sein d'un contexte de production.

Des instances de l'entité Laps de temps peuvent être créées, par exemple, dans les cas suivants :

- millénaires ;
- siècles ;
- demi-siècles ;
- quarts de siècles.

Le chapitre sur les Laps de temps a été conçu en étroite articulation avec celui sur les Événements.

## Points d'attention

### Interprétation du modèle IFLA LRM au sein de RDA-FR

Dans le modèle IFLA LRM, toute période chronologique exprimée sous forme de date unique ou au moyen d'une date de début et d'une date de fin est un laps de temps.

Cela reste vrai dans la définition qu'en fait RDA-FR. Néanmoins pour le traduire en consignes de catalogage, on va distinguer :

- les laps de temps : entités définies mathématiquement, prédictibles (millénaires, siècles, années)
- les périodes qui sont caractérisées par une date de début et une date de fin, mais qui font sens pour un espace géographique donné ou en lien avec un événement précis :

- L'entre-deux-guerres 1918-1945
- L'ère Meiji 1862-1912
- Etc.

Dans le deuxième cas, le code RDA-FR considère qu'il faut traiter ces périodes comme des **événements** et non comme des laps de temps, parce que le choix des dates de début et de fin, ou la période entre les deux, relève de la définition de ce qu'est un événement.

## Sur les pratiques de catalogage existantes

En l'absence de la notion d'événement dans le catalogage traditionnel, les périodes chronologiques sont un sous-ensemble des noms communs, utilisable uniquement en subdivision chronologique (Unimarc B-6XX \$z).

Tous les intervalles de date qui ont été créés comme notices d'autorité relèvent donc des Noms communs (Unimarc A-250).

Il sera donc nécessaire de distinguer ceux qui relèvent de la définition stricte des Laps de temps, des autres qui seront à basculer en Événements.

Mais par ailleurs, pour ajouter une précision chronologique à une indexation sujet, les 2 familles de concepts (Laps de temps et Événement) pourront être utilisés.

## Format de catalogage Unimarc et données

Le format Unimarc doit évoluer pour permettre de décrire un nouveau type d'entité, avec un nouveau type de notice, afin de distinguer les Laps de temps des Noms communs. Il faut en effet pouvoir les identifier au sein de l'ensemble des notices d'autorité (qu'il s'agisse de l'Unimarc A/B ou de l'Unimarc ER<sup>1</sup>).

Cela permettra de faire migrer les données existantes vers cette nouvelle cible.

## RDA et RDA-FR

RDA a une définition plus large du Laps de temps (*timespan*) : période de temps limitée.

Tous les laps de temps RDA-FR sont donc bien des *timespans* RDA. En revanche, selon les établissements et leurs politiques de catalogage, il est possible que certains *timespans* ne correspondent pas à un laps de temps, mais plutôt à un événement (parce que les dates de début et de fin n'auront pas été déterminées de manière mathématiques, mais en lien avec un événement réel<sup>2</sup>).

---

<sup>1</sup> Unimarc Autorité-Bibliographique, et Unimarc Entité-Relation. Sur la distinction entre les deux, voir : <https://www.transition-bibliographique.fr/unimarc/unimarc-pour-decrire-les-entites-et-relations/>.

<sup>2</sup> Rappelons que l'événement n'est pas une entité que RDA a traitée : la distinction entre les deux n'y a donc pas été faite.